



Conditions Générales PROFIMAT SPRL

I. CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES EN TANT QUE CONSOMMATEUR ET EN TANT QU'ENTREPRISE CLIENTE.

ARTICLE 1 IDENTITÉ DU VENDEUR

PROFIMAT SPRL

Wissenstraat14

9200 Dendermonde

www.profimat.shop

Adresse e-mail: info@profimat.shop

Numéro d'entreprise: 0685.564.623

Numéro de TVA: BE0685.564.623

Numéro de compte: KBC: BE32736015445902

BIC: KREDBEBB

ARTICLE 2 CHAMP D'APPLICATION ET CONDITIONS.

1. Nos conditions générales s'appliquent à tous nos offres et travaux et à toutes les ventes, et livraisons faites par nous ainsi qu'à tout contrat conclu entre nous en tant que ligne et vous en tant qu'acheteur.
2. Nous ne livrons pas. C'est uniquement enlèvement dans notre entrepôt sur rendez-vous.
3. En plaçant une commande sur ce Site Web, l'acheteur accepte expressément les présentes conditions générales, consultables à tout moment sur notre site web. En plaçant une commande vous acceptez d'avoir renoncé à vos éventuelles propres conditions.
4. Une dérogation ou une modification d'une ou de plusieurs dispositions des présentes conditions générales ne peut être faite que par stipulation expresse et ce par écrit. Le cas échéant, les autres dispositions des présentes conditions s'appliqueront pleinement et sans restrictions.
5. Outre que ces conditions générales et ci expressément mentionné, des conditions complémentaires peuvent être applicables à des produits déterminés. Si des divergences existent entre les Conditions générales et les conditions complémentaires, les dispositions des conditions complémentaires prévaudraient sur les conditions générales, sauf stipulation contraire.

ARTICLE 3 DEVIS ET OFFRES

1. Tous nos devis et offres sont sans engagement, sans obligation et sous réserve de vente, à moins que l'offre mentionne un délai d'acceptation. Elle ne sont valables que pendant 30 jours, à moins qu'autrement stipulé dans l'offre. L'offre prend fin dans le cas où le produit sur lequel l'offre porte n'est plus disponible. Les offres sont valables jusqu'à l'épuisement des stocks.
2. En cas de devis combinés, il n'existe pas d'obligation pour PROFIMAT de fournir une partie du travail contre le paiement de la partie correspondante du prix total. Les devis et offres ne valent pas automatiquement pour les commandes futures.
3. Les offres du vendeur sont des offres de base ayant trait à des produits dans leurs mesures et exécutions de base. Pour des produits sur mesure, l'acheteur est obligé de prendre contact avec le vendeur. Le vendeur ne peut être tenu à ces offres et devis si l'acheteur pouvait raisonnablement supposer que ces offres, propositions et devis – dans leurs entières ou en partie- sont entachés d'une erreur manifeste ou d'une faute d'orthographe.



ARTICLE 4 FORCE MAJEURE

1. En cas de force majeure nous ne sommes pas tenus de respecter nos obligations à l'égard de l'autre partie. Dans ce cas, nous avons le droit de suspendre nos obligations pour la durée de la force majeure, soit d'annuler définitivement votre commande.
2. On entend par force majeure toute circonstance indépendante de notre volonté par laquelle le respect de nos obligations à votre égard est entièrement ou partiellement impossible. Ces circonstances sont entre autres : les grèves, le lock-out, les conflits du travail, le feu, les incidents techniques, les pannes d'énergie, les perturbations dans les réseaux, lignes (de télécommunication) ou systèmes de communication utilisés et/ou la non disponibilité de notre Site Internet, l'absence de livraison ou la livraison tardive des fournisseurs ou d'autres tiers, ...

ARTICLE 5 PROPRIÉTÉ INTÉLECTUELLE

1. Notre site Web, nos logos, textes, photos, noms et en général toute communication ou autre expression relatives à nos produits et/ou le site web sont protégés par des droits de propriété intellectuelle appartenant à nous ou à d'autres titulaires.
2. Il est interdit d'utiliser et/ou modifier les droits de propriété intellectuelle tels que décrits dans cet article, comme par exemple reproduire ou copier des dessins, photos, noms, textes, logos, combinaisons de couleurs, etc..., et ce sans autorisation expresse préalable et par écrit.

ARTICLE 6 RESPONSABILITÉ

1. Dans la mesure autorisée par le droit applicable, le vendeur n'est pas responsable pour:
 - Des défauts dans les produits consécutifs à l'usage normale, à des conditions d'utilisation ou de stockage anormales ou inadaptées ou tout fait, négligence ou faute de l'acheteur ou de quelconque tiers ;
 - Défauts, de quelque nature que ce soit, présents sur des produits livrés par le vendeur qui ont déjà subi une modification ou transformation;
 - Dommages, de quelque nature que ce soit, nés suite à la communication de données erronées et/ou incomplètes par l'acheteur au vendeur.
2. En cas de responsabilité du vendeur, la seule obligation du vendeur sera de, au choix de l'acheteur, soit reprendre les produits défectueux et les remplacer ou réparer, soit d'indemniser le prix de ses produits défectueux (mais pas de la commande complète) à l'acheteur.
3. Dans tous les cas, pour autant qu'autorisé par le droit applicable, la responsabilité du vendeur à l'égard de l'acheteur est limitée au prix des produits qui sont à l'origine des dommages, tels que facturés à l'acheteur. Le vendeur n'est en aucun cas responsable pour les dommages indirects, y compris le manque à gagner.

ARTICLE 7 RESERVE DE PROPRIÉTÉ

1. Tous les produits livrés par le vendeur dans le cadre du contrat demeurent la propriété du vendeur jusqu'à ce que l'acheteur ait respecté toutes ses obligations découlant du (des) contrat(s) conclu(s) avec le vendeur.
2. Les produits livrés par le vendeur, qui tombent sous la réserve de propriété de l'alinéa 1, ne peuvent pas être revendus, ni être utilisés comme moyen de paiement. L'acheteur n'est pas en droit de mettre en gage les produits faisant l'objet d'une réserve de propriété, ni de les aliéner ou grever d'une quelconque manière.
3. L'acheteur doit toujours faire ce qu'y peut être raisonnablement attendue de lui pour préserver les droits de propriété du vendeur. Si des tiers saisissent les produits livrés sous réserve de propriété ou veulent établir ou faire valoir des droits sur ceux-ci, l'acheteur a l'obligation d'immédiatement en avvertir le vendeur.
4. Dans le cas où le vendeur souhaite exercer les droits de propriété contenus dans cet article, l'acheteur donne à l'avance son accord inconditionnel et irrévocable au vendeur et aux tiers désignés par le vendeur pour pénétrer dans les endroits où les propriétés du vendeur se trouvent et pour les reprendre.
5. Le risque reposant sur les biens est transféré de PROFIMAT à l'acheteur au moment de la livraison des biens.

ARTICLE 8 DISPOSITIONS DIVERSES

1. Aucune omission ou négligence de l'une des parties de faire respecter les dispositions ou conditions de ce contrat, ne contient une renonciation au bénéfice de ces dispositions ou conditions.



2. Si une des dispositions des présentes Conditions générales sera jugé illégale, nulle ou n'est pas susceptible d'être invoquée pour toute autre raison, cette disposition pourra être considérée distinctement des présentes conditions générales et n'influencera pas la validité ou la force exécutoire des autres dispositions. Les présentes Conditions Générales forment l'intégralité du contrat entre l'acheteur et le vendeur concernant la matière qui y est reprise.

II. CONDITIONS GÉNÉRALES QUI VOUS SONT APPLICABLES EN TANT QUE CONSOMMATEUR.

ARTICLE 9 CHAMP D'APPLICATION ET CONDITIONS

1. Les dispositions reprises dans ce chapitre s'appliquent à chaque offre et achat fait par vous en tant que consommateur (toute personne physique qui acquiert ou utilise à des fins excluant tout professionnel des produits ou des services mis sur le marché et qui conclut un contrat à distance avec l'Entreprise).
2. Lors de la confirmation de votre commande ou au plus tard lors de la livraison, nous vous enverrons une copie de nos Conditions Générales dans un format que vous pouvez enregistrer ou imprimer, ce que nous vous recommandons de faire dans tous les cas.
3. Pour pouvoir passer une commande, vous devez avoir au moins 18 ans. A défaut, nous vous demandons de faire placer la commande par vos parents ou par votre tuteur. Nous nous réservons le droit de refuser une commande, si la commande est suspecte d'avoir été placée par un mineur.

ARTICLE 10 NOTRE OFFRE ET VOTRE COMMANDE

1. Si une offre est valable pour une durée limitée ou est soumise à des certaines conditions, ceci est mentionné expressément dans l'offre.
2. Notre offre contient une description complète et précise des produits offerts et de la méthode de commande. La description est de toute façon suffisamment détaillée pour vous permettre d'évaluer correctement l'offre. Si nous faisons usage d'images, ceux-ci sont une représentation fidèle des produits offerts. L'erreur est humaine et si nous nous sommes clairement trompés, nous ne sommes pas obligés de vous livrer un bien ou un service qui y correspond.
3. Votre commande est complète et le contrat naît dès que nous avons confirmé votre commande par e-mail et dès que nous avons reçu l'approbation de votre transaction de l'émetteur de votre carte de crédit ou de débit. Nous acceptons paiement par virement bancaire ou sur place dans nos lieux de travail en espèces ou par Bancontact. Nous ne sommes pas responsables pour des retards de livraison et/ou non-livraison de votre commande si ces retards sont dus au refus de votre paiement par l'émetteur de votre carte. Aucune commande n'est acceptée ni traitée sans paiement valide au nom du titulaire (registré) de la carte.
4. Pour acheter un produit, vous l'ajoutez à votre panier. Ensuite, vous remplissez le formulaire avec vos données personnelles ainsi que vos données de facturation et vous choisissez ensuite votre mode de livraison : Vous pouvez venir chercher vos produits du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h sur rendez-vous. Nous pouvons également vous livrer les produits du lundi au vendredi entre 8h30 et 17h. Dans la dernière étape du procédé de commande, vous verrez ensuite une page de résumé où il vous sera demandé d'accepter nos Conditions Générales et de confirmer votre paiement par l'activation d'un bouton avec mention " Commande avec obligation de paiement ». Une fois que vous aviez parcouru ces étapes, votre achat sera définitif.

ARTICLE 11 DROIT DE RETRACTION

1. Pour tout achat de biens achetés sur notre site web, vous disposez d'un délai de 14 jours calendrier à compter de la date de livraison pour vous rétracter du contrat. Pendant cette période, vous pouvez retourner votre commande sans pénalité et sans indication de motif (les frais de retour sont à votre charge). Dans les 15 jours après avoir reçu votre commande de retour ou après avoir pris connaissance de votre volonté de terminer le contrat, nous vous échangeons les articles ou rembourserons l'intégralité du prix d'achat, et ce par virement bancaire, Bancontact ou en espèce. Le choix appartient au vendeur.
2. Les frais de retour sont donc à votre charge. Nous indiquerons le coût exact du renvoi ou nous vous donnerons une estimation, s'il est raisonnablement impossible de prévoir préalablement le coût exact.
3. Nous pouvons reporter le remboursement jusqu'à la récupération des biens ou jusqu'à ce que le consommateur ait fourni une preuve d'expédition des biens, la date retenue étant celle du premier fait susmentionné.
4. Pendant le délai de rétraction, nous vous demandons de manipuler le bien ainsi que son emballage avec précaution. Pour pouvoir renvoyer les biens comme indiqué si-sus, vous pouvez uniquement les déballer ou les utiliser dans les mesures nécessaires pour pouvoir évaluer si vous souhaitez garder les biens. Pour autant que besoin, les biens renvoyés peuvent être testés, mais ne peuvent pas être utilisés. Si vous faites usage de votre droit de rétraction, nous vous demandons de



renvoyer le bien accompagné de tous les accessoires livrés et- dans la mesure du possible- dans son état et emballage initial, conformément aux instructions indiquées ci-sous.

5. Vous pouvez retourner votre paquet par la poste ou par service courrier. Vous pouvez venir déposer vos produits chez nous dans notre lieu de travail.
6. Pour exécuter votre droit de rétraction de manière correcte et rapide, autant que dans le cas d'une livraison de service que dans le cas d'une livraison de biens, vous devez remplir le formulaire repris ci-sous et l'envoyer à la SPRL PROFIMAT, Leuvensesteenweg 633D, 1930 Zaventem ou par mail à info@profimat.shop.

FORMULAIRE DE RETRACTION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat) -

A l'égard de PROFIMAT SPRL, Wissenstraat14, 9200 Dendermonde; info@profimat.shop :

- Je notifie par la présente ma rétraction du contrat portant sur la vente des biens suivants.

-Numéro de retour (Demandez nous ce numéro ! www.profimat.shop/contact info@profimat.shop)

- Commandé le /reçu le

-Numéro de facture

-Numéro d'article(s) concerné(s) :

- Nom

- Adresse

-Raison du retour :

- Signature – Date :

ARTICLE 12 L'EXCLUSION DU DROIT DE RETRACTION

Le consommateur ne peut exercer le droit de rétractation pour :

- Les contrats de service après que le service a été pleinement exécuté si l'exécution a commencé avec l'accord préalable exprès du consommateur, lequel a également reconnu qu'il perdra son droit de rétractation une fois que le contrat aura été pleinement exécuté par l'entreprise;
- la fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés;
- la fourniture de biens scellés ne pouvant être renvoyés pour des raisons de protection de la santé ou d'hygiène et qui ont été descellés par le consommateur après la livraison;
- la fourniture de biens qui, après avoir été livrés, et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles;
- les contrats dans lesquels le consommateur a expressément demandé à l'entreprise de lui rendre visite afin d'effectuer des travaux urgents d'entretien ou de réparation. Si, à l'occasion de cette visite, l'entreprise fournit des services venant s'ajouter à ceux spécifiquement requis par le consommateur ou des biens autres que les pièces de rechange indispensables aux travaux d'entretien ou de réparation, le droit de rétractation s'applique à ces services ou biens supplémentaires;

ARTICLE 13 PRIX ET PAIEMENT

1. Pendant la durée mentionnée dans l'offre, les prix des biens et/ou services proposés ne seront pas modifiés, sauf modifications de prix consécutives à des changements de tarifs TVA.
2. Nos prix incluent toutes les taxes, impôts et services. Il n'y aura donc jamais de surprises à votre égard. Cependant, nous pouvons décider de mettre à votre charge les frais de livraison. Dans ce cas, nous vous notifierons avant la confirmation de votre commande définitive.
3. Le paiement est limité aux modes de paiement proposés sur notre Site web.
4. Pour garantir un paiement en ligne sécurisé de vos données à caractère personnel, les données de transaction sont chiffrées avec une technologie SSL envoyée sur le net.



ARTICLE 14 CONFORMITÉ ET GARANTIE

1. Nous garantissons que nos produits sont conformes à votre commande et qu'ils répondent aux attentes normales que vous puissiez avoir tenant compte des spécifications du produit. Nous garantissons également que nos produits répondent à l'ensemble des lois existantes et applicables au moment de votre commande.
2. En outre, en ce qui concerne la livraison des biens vous jouissez du délai de garantie minimal légal de deux ans en cas de non-conformité du bien livré avec la commande placée, ce qui signifie que les vices ou défauts des biens seront réparés ou remplacés sans que vous en porterez les frais. Vous avez donc le choix (en fonction de ce qui est possible et raisonnable) de faire réparer ou remplacer le bien. Uniquement dans le cas où la réparation ou le remplacement est disproportionné ou impossible, ou ne peut être effectué dans un délai raisonnable, vous auriez le droit d'exiger une réduction de prix ou le remboursement.
3. Si défaut ou le vice se manifeste dans les 6 mois après la livraison, le défaut est présumé d'exister avant la livraison ne soit effectuée, sauf preuve du contraire par le vendeur. Si le constat du défaut ou d'un le vice est fait après les 6 mois suivant la livraison, le consommateur est tenu de prouver l'existence de ce fait au moment de la livraison.

Pour chaque dommage vous devez envoyer une preuve écrite du problème par courriel/mail, comprenant la preuve d'achat. Dans la mesure du possible PROFIMAT remplacera les produits défectueux par des produits identiques, sinon un produit alternatif sera proposé.

La garantie ne couvre que l'échange de produit en tant que tel, cela veut dire que sont exclus les frais de transport pour la livraison et les heures de travail pour le remplacement des produits défectueux.

ARTICLE 15 LIVRAISON ET EXECUTION

1. La récupération de votre commande se fait dans notre magasin uniquement sur RDV.

ARTICLE 16 PROCEDURE DE PLAINTE ET LITIGES

1. Nous espérons bien évidemment toujours que tous nos clients soient satisfaits à 100%. Au cas où vous auriez néanmoins des plaintes, n'hésitez pas à nous contacter sur info@profimat.shop. Nous nous engageons à traiter votre plainte dans les 7 jours.
2. Le droit Belge est exclusivement d'application sur tous les contrats avec nos clients, quel que soit leur lieu de résidence. Tous les litiges qui sont en lien ou découlent des offres de PROFIMAT sont soumis à la compétence exclusive des cours et tribunaux Belges. Si, pour des raisons de droit international, une autre loi serait quand-même applicable, celle-ci sera interprétée en premier lieu conformément à la Loi Belge relative aux pratiques du marché et à la protection du consommateur.
3. Le Service de médiation de SPF économie est compétent pour recevoir toute demande de règlement extrajudiciaire de litiges de consommation. Soit le Service de médiation pour le consommateur traite lui-même la demande, soit il transmet la demande à une entité qualifiée, afin qu'elle la traite.

III. CONDITIONS GÉNÉRALES QUI VOUS SONT APPLICABLES EN TANT QU'ENTREPRISE CLIENTE.

ARTICLE 18 CHAMP D'APPLICATION ET CONDITIONS

1. Les dispositions reprises sous chapitre III sont applicables à toute offre et achat par les entreprise clientes (Toute personne physique ou morale qui entre ou va entrer en relation contractuelle avec PROFIMAT, quelle qu'en soit sa nature, dans le cadre de son activité professionnelle à des fins professionnelles).
2. Pour les entreprises-clientes, les conditions susmentionnées dans les articles 1 à 7 ainsi que les conditions repris si-sous s'ont applicables.

ARTICLE 19 LIVRAISON ET EXÉCUTION

1. La livraison prend place dans un des magasins ou entrepôts du vendeur.
2. Tous les délais de livraisons ne sont que donnés à titre indicatif et sont sans engagement. Elles ne servent uniquement comme indication et ne donnent lieu à aucun droit, y compris au droit à une quelconque indemnisation.



3. Si la livraison ne peut être entièrement ou partiellement effectuée ou si la livraison est retardée, soit parce que les produits ne sont (temporairement) pas en stock, soit pour d'autres raisons, l'acheteur en sera informé.
4. Le déchargement des biens se déroule au compte et aux risques de l'acheteur. Le vendeur est en droit de livrer les biens en différentes parties.

ARTICLE 20 PRIX

1. Les prix mentionnés dans le devis ou l'offre sont compris hors TVA et autres impositions faites par les autorités et hors frais éventuels à engager dans le cadre du contrat, y compris les frais de voyage, de séjour, d'envoi et d'administration, sauf stipulation contraire. L'emballage et le transport sont aux frais de l'acheteur.
2. Les prix sont calculés aux prix du jour de la rédaction du devis, sauf clause expresse contraire. Lors de la commande, l'acheteur accepte que le vendeur dispose du droit d'augmenter le prix convenu si le prix des matériaux, salaires, charges sociales et autres subissent une augmentation après la date de conclusion du contrat. Une telle augmentation de prix sera communiquée par écrit au client et le liera.

ARTICLE 21 PAIEMENT ET RÉSILIATION

1. Le paiement doit se dérouler de la manière convenue lors de la conclusion du contrat. Sauf paiement de l'acheteur sur de Site web au moment de la commande, le paiement doit être effectué dans les 14 jours suivant la date de facturation.
2. L'acheteur est en défaut à l'échéance du délai, sans mise en demeure préalable.
3. A défaut de paiement à la date d'échéance, le montant facturé sera augmenté de plein droit et sans mise en demeure d'une indemnité forfaitaire de 15%, avec un minimum de 150 euros et d'un des intérêts de retard conventionnels calculés à 1,25% par mois à compter à partir de la date d'échéance jusqu'au paiement intégral du montant.
4. En outre, en cas de non-paiement d'une facture à l'échéance, la totalité de la dette devient immédiatement exigible, y compris la partie non échue. Tous les frais judiciaires et extrajudiciaires de recouvrement sont à charge de l'acheteur
5. En cas de paiement tardive, le vendeur se réserve le droit de résilier la convention avec effet immédiat ou de suspendre la livraison (ou les livraisons futures) jusqu'au moment du paiement intégral du montant dû, y compris les intérêts et les frais dus.
6. Le vendeur est en droit de résilier le contrat par lettre recommandée et ce avec effet immédiat et de plein droit, de retenir les produits en transit et de suspendre d'autres livraisons dans le cas où l'acheteur se trouve dans une procédure d'insolvabilité, est déclaré en faillite, demande une remise de paiement, est dissoute ou si l'acheteur entreprend des transactions judiciaire ou extrajudiciaire avec ces créanciers.

ARTICLE 22 DÉLAI D'ACCEPTATION ET PROCÉDURE DE PLAINTE

1. Sauf en ce qui concerne les vices qui ne sont pas visibles lors d'une inspection raisonnable, la livraison du produit est estimée être acceptée à moins qu'elle ait été contestée par écrit et de manière motivée endéans les huit (8) jours ouvrables suivant la date de livraison. Quand les produits sont livrés en plusieurs fois, cette règle vaut pour chaque livraison individuelle.
2. S'il apparaît qu'une plainte était non fondée, les frais de traitement de celle-ci fait par le vendeur, y compris les frais de recherches, engagés par le vendeur, sont intégralement au compte de l'acheteur.
3. Après l'expiration du délai de garantie, tous les frais de réparation ou de remplacement, y compris les frais d'administration, d'envoi ou de déplacement, seront portés au compte de l'acheteur.

ARTICLE 23 LIMITATION DE RESPONSABILITÉ ET RISQUES

1. Les photos et images avec des descriptions éventuelles correspondront en grandes lignes compatibles aux produits offerts. Le vendeur n'endosse aucune responsabilité si l'image ou un caractéristique diverge du produit réel.
2. Le vendeur se réserve le droit de refuser des ordres sans motivation.
3. Dans la mesure autorisée par le droit applicable, le vendeur ne pourra être tenu responsable pour tous dommages ou pertes, directs ou indirects, découlant des dommages ou pertes d'une partie ou de l'entière des produits pendent leurs transport et tout autre dommage dans les produits, à moins que l'acheteur en informe le vendeur par lettre recommandée, endéans les 8 jours ouvrables suivant la date de livraison ou, si le défaut n'est pas visible lors d'une inspection raisonnable, endéans les 6 mois suivant la livraison.



4. Tous les risques, de quelque nature qu'ils soient, auxquels sont exposés les produits vendus par le vendeur après qu'ils aient quitté l'usine (comme, sans s'y limiter, les risques liés au transport), sont pour le compte de l'acheteur.
5. Si la livraison des produits ne peut pas avoir lieu suite au comportement de l'acheteur, le risque sera transmis à l'acheteur, à la date de livraison planifiée comme communiquée à l'acheteur.

ARTICLE 24 DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE

1. Tous les litiges résultants des offres et contrats sont soumis au droit belge.
2. Tous les litiges, y compris les procédures en référés ou de saisies, qui sont en lien ou découlent des présentes conditions générales ou des offres et/ou contrats conclus entre l'acheteur et le vendeur, sont soumis à la compétence exclusive des Tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles. Cette clause de compétence a seulement été stipulé au profit de la SPRL PROFIMAT. La SPRL PROFIMAT peut y renoncer et ajourner le débiteur devant n'importe quel tribunal Belge ou étranger, compétent conformément la loi.